

Du départ au contrôle

Dist	Partiel	Notes
0	0	CONTRÔLE DÉPART NOISY LE ROI
0,4	0,4	34km, 53km, 81km, 99km . → D161 vers l'Etang la Ville
0,8	0,4	Au carrefour, continuer ↑ D161. Aborder la côte
1,0	0,2	Au cimetière, continuer ↑ rue de l'Etang la Ville (D161)
1,9	0,9	Au sommet après passage sous l'autoroute, ← route forestière vers l'ouest
4,0	2,1	Au carrefour, prendre piste cyclable coté gauche, vers Saint Nom la Bretèche
4,5	0,5	Au Carrefour Royal, ← D98 vers Saint Nom la Bretèche
4,8	0,3	→ vers St Nom la Bretèche, entrer dans le village
5,1	0,3	Passer boulangerie, puis → rue Lecocq vers Ste Gemme
5,2	0,1	Au feu rouge, ↑ continuer Rte de Ste Gemme
5,3	0,1	Au rd point, → Rte de Ste Gemme
6,9	1,6	Continuer ↑ Rte de Ste Gemme
8,8	1,9	Ste Gemme . → vers centre village
8,9	0,1	← vers Orgeval
9,7	0,8	Au Rd point traverser D30 et ↑ en face vers les Alluets
13,2	3,5	Les Flambertins . SÉPARATION PARCOURS
13,2	0,0	53km, 81km, 99km , ↑ vers les Alluets
13,2	0,0	34km ← vers Crespières
15,3	2,1	Les Alluets le Roi . ← D45 vers Maule
17,9	2,6	← sur le plateau, descente vers Herbeville
18,9	1,0	Herbeville . → vers Maule
21,8	2,9	Rejoindre D45, ↑ en face vers Maule
22,0	0,2	Maule . ← D191 vers Thoiry
22,1	0,1	→ D45 vers Thoiry
25,2	1,1	→ sortie de Maule . Quitter D45 en côte vers Jumeauville
27,7	4,5	→ rejoindre D158 vers Jumeauville
28,1	0,4	← à Jumeauville , ne pas manquer ↑ rue d'Hargeville vers la Ferme du logis
28,4	0,3	← vers Goupillières et la Ferme du logis
32,2	3,8	Goupillières . CONFLUENT PARCOURS . ← D119 vers Thoiry
34,9	2,7	→ 1° CONTRÔLE LES VIGNETTES
34,9	0,0	81km, 99km (ALLER) poursuivre par boucle du contrôle au contrôle

Retour du contrôle

Dist	Partiel	Notes
78,4 59,7 34,9	0,0	RETOUR 53km, 81km, 99km. DÉPART DES VIGNETTES . D119 vers Thoiry
78,7 60,0 35,2	0,3	↑ la D119 vers Beynes
84,7 66,0 41,2	6,0	Beynes . Confluent avec parcours 34km qui arrive de la gauche
15,7	2,5	Crespières . → D307 vers Mareil sur Mauldre (ou poursuivre tout droit à travers le village)
15,8	0,1	← au feu rouge D198 vers Crespières centre, puis Beynes
18,0	2,2	→ quitter D198 vers la Maladrerie
20,0	2,0	← rue du Clos Pigeon vers la Maladrerie, traverser le ru
20,8	0,8	La Maladrerie . ← rue du chemin de fer vers Beynes
22,3	1,5	Au passage à niveau, → traverser la voie ferrée puis ← rue de la Gare vers gare de Beynes
22,8	0,5	Beynes . Confluent avec autres parcours qui arrivent de la droite
84,7 66,1 41,2 22,8	0,0	Beynes . CONFLUENT PARCOURS. 34km . ← D119 vers centre ville. 53km, 81km, 99km . ↑ D119
85,3 66,7 41,8 23,4	0,6	← puis → vers St Germain de la Grange , puis (2,8 km) St Germain de la Grange . ← vers Thiverval-Grignon, puis (0,2 km) ← vers Thiverval-Grignon
89,7 71,1 46,2 27,8	4,4	→ D119 vers Grignon, puis (1,9 km) Grignon . au rond-point ← D119 vers Chavenay, puis (1,7 km) ↑ D30 vers Feucherolles
94,4 75,8 50,9 32,5	4,7	→ D74 vers Chavenay, poursuivre la D74. Traverser Chavenay , puis poursuivre D97 vers Villepreux. À Villepreux , prendre D181 vers Rennemoulin
101,6 83,0 58,1 39,7	7,2	Rennemoulin . . ↑ Poursuivre D161 vers Noisy le Roi
103,1 84,5 59,6 41,2	1,5	Noisy le Roi . → D367 vers CONTRÔLE ARRIVÉE NOISY LE ROI
103,4 84,8 59,9 41,5	0,3	CONTRÔLE ARRIVÉE NOISY LE ROI

Boucle du contrôle au contrôle

Dist	Partiel	Notes	Dist	Partiel	Notes
34,9	0,0	81km, 99km DÉPART DES VIGNETTES . → D119 vers Thoiry	63,3	0,4	En haut de la côte, rejoindre → D11 vers Septeuil
35,2	0,3	Rond-point . → Rte de Maule (D45) vers Thoiry	65,9	2,6	Poursuivre la descente sur D11
35,2	0,0	Immédiatement après, légèrement ← vers Le Lavoir	66,2	0,3	Croiser la D983, ↑ D11
35,7	0,5	Face au château . ← D11 vers Jouars-Pontchartrain	66,4	0,2	Croiser la D11, mettre le petit. Attaquer la côte en face (12%) vers St Corentin
36,0	0,3	→ en longeant le parc du château vers Autouillet	66,9	0,5	En haut, ← vers St Corentin
37,8	1,8	Autouillet . Longer la "Maison du Village"	67,0	0,1	St Corentin . Légèrement → vers Arnouville les Mantes
37,9	0,1	Autouillet . Continuer route de Boissy vers Boissy sans Avoir	67,8	0,8	→ Vers Arnouville les Mantes
41,4	3,5	Boissy sans Avoir . → D42 vers Garancières	70,9	3,1	Arnouville . Bout de la rue, → vers Hargeville
43,9	2,5	Garancières . ↑ sur la D42	71,5	0,6	Sortie d'Arnouville . → rejoindre D65 vers Hargeville
44,8	0,9	Garancières . Au sens interdit, → continuer D42 vers Béhoust	73,4	1,8	Hargeville : CONFLUENT PARCOURS
45,2	0,4	SÉPARATION PARCOURS	45,2	0,0	81km . → C9 vers Flexanville
45,2	0,0	99km . ↑ D42 vers Béhoust	48,3	3,1	→ Sur le pont (C8) vers Flexanville
47,4	2,2	Béhoust . ← vers Le Moutier	48,8	0,5	Flexanville . → rejoindre D45
47,4	0,0	Immédiatement après, → continuer (R du Moutier) vers Le Moutier	48,9	0,1	Flexanville . ← vers Osmoy
49,1	1,7	Le Moutier . Au bout de la rue, ← vers Bazainville	49,6	0,7	Au bout de la route, ← vers Osmoy
51,1	2,0	Après la rivière, → rte de la Sablière vers Richebourg, Tacoignières	51,5	1,9	Osmoy . ↑ tout droit
52,1	1,0	→ vers Tacoignières	51,6	0,1	Le Moutier . → vers Hargeville
54,1	2,0	Tacoignières . → D45 vers Orgerus	55,5	1,9	Elleville . ↑ tout droit la côte jusqu'au château d'eau
54,6	0,5	Tacoignières . ← D166 vers Orvilliers	54,0	0,5	Croiser D11. ← puis → D65 vers Hargeville
58,4	3,8	Orvilliers . ↑ D166 tout droit (croiser D983) vers Civet la forêt	54,7	0,7	81km . Hargeville . → D119 vers Goupillières
58,9	0,5	Quitter D166 légèrement → vers Montchauvet	73,4	0,0	Hargeville . CONFLUENT PARCOURS. 99km ← D119 vers Goupillières
61,9	3,0	Montchauvet . ↑ Septeuil, en face sans monter la côte	73,7	0,3	Hargeville . → D119 vers Thoiry
62,8	0,9	Montchauvet . ↑ en face	55,0		
62,9	0,1	→ dans la côte vers Septeuil	75,7	2,0	CONFLUENT PARCOURS
			57,0		
			75,7	0,0	Goupillières . ↑ sur D119
			57,0		
			78,4	2,7	2° CONTRÔLE LES VIGNETTES.
			59,7		Poursuivre par retour du contrôle